

famille humaine ne sont plus des étrangers les uns aux autres ; ils échangent continuellement leurs pensées, et comparent leur civilisation : c'est dire qu'il existe entre eux moins d'antagonisme et plus d'émulation. Chacun cherche comment son voisin est parvenu à la gloire ou à la richesse, et veut l'emporter sur lui, après avoir admiré ses œuvres : il s'aperçoit vite que la source de l'art est dans l'instruction. De là cet emprunt continu que les peuples se font de leurs méthodes d'enseignement. Après s'être convaincu que l'instruction vulgarisée est le plus sûr moyen de faire surgir tous les talents et de prévenir la perte ou l'atrophie des intelligences cachées, on recherche, par une inspiration toute naturelle, les meilleurs procédés de culture intellectuelle. Puis il arrive ainsi que le jour où toutes les nations sont convoquées dans une exposition générale, nous reconnaissons entre les unes et les autres une véritable parenté de l'esprit, certaines manières communes de penser et d'exécuter, et si nous allons à la source de leurs œuvres, c'est-à-dire l'école, nous trouvons que, de fait, les nations ont bien chacune leur système d'enseignement approprié aux circonstances de climat, de productions naturelles, de langue, de religion, de vie publique, mais que tous ces systèmes se ressemblent et offrent des procédés, des méthodes, qui sont le patrimoine commun de tous les peuples.

“ Je n'ai pu constater sans une émotion profonde cette uniformité relative d'un mouvement qui embrasse presque tout l'univers, et ce n'est point sans un légitime orgueil que je me suis dit que mes fonctions m'appelaient à faire ma part dans cette corvée universelle. Puis-je, dans ma modeste sphère d'action, contribuer à donner à mon pays une place au milieu des peuples qui font profession d'honorer l'instruction en premier lieu après la religion.....

“ Il est certain que dorénavant la partie scolaire des expositions internationales sera le critérium, la pierre de touche de l'état social et de l'activité industrielle de chaque peuple, et, par conséquent, prendre part à ses expositions devient un devoir national pour tous les pays qui peuvent le faire dignement. L'abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité. Tout peuple

qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra nécessairement y participer.

“ Aussi, j'espère qu'à l'exposition universelle de Paris de 1878, la province de Québec sera bien représentée. Ce serait pour nous un honneur et un avantage : un honneur, car on ne verrait pas sans admiration les progrès réalisés par une poignée de français catholiques sur une terre anglaise et protestante, et cela sous l'égide, avec l'encouragement de leur nouvelle mère-patrie ; un avantage, car l'émigration ne manquerait pas de se diriger vers nos rivages, si le Canada était plus connu en Europe. Et quoi de plus propre à nous faire connaître avantageusement qu'une exposition complète de notre organisation scolaire. La France serait surprise sans doute de voir l'école française si florissante sur les bords du St Laurent, et cette vue lui dirait plus au cœur que toutes nos brochures et nos agents d'émigration.

“ Mais, dira-t-on, pouvons-nous faire une exposition scolaire vraiment brillante ?

“ Pour répondre à cette question, je propose que l'on fasse une exposition préliminaire en 1877, à Québec ou Montréal.”

En effet, le Département de l'instruction publique a participé à l'exposition provinciale tenue à Québec en septembre 1877, et les juges de cette exposition ont fait le rapport suivant :

“ Les juges de l'Exposition Provinciale tenue à Québec, en septembre 1877, après avoir visité, sur invitation spéciale, l'exposition scolaire faite par l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, et considérant qu'aucun prix ne peut être accordé, d'après les règlements, à cette exposition, croient de leur devoir de faire le rapport suivant :

“ 1. Les juges constatent avec plaisir cette exposition scolaire, la première du genre faite dans notre province, et ils en félicitent l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique.

“ 2. Les juges remarquent avec plaisir, d'après cette exposition, que le Département de l'Instruction Publique prend des moyens efficaces de donner à l'éducation populaire une tournure pratique, et font une mention honorable spéciale des articles suivants : globes, cartes géographi-